



Le Maillon



VILLE DE
POHÉNÉGAMOOK
PLUS QU'UNE LÉGENDE

Journal municipal

Novembre 2025, Volume 32, numéro 6

FÊTE DE NOËL D'ACTI-FAMILLES

*En collaboration avec la
Ville de Pohénégamook*



Date de l'évènement :
7 DÉCEMBRE
Programmation
complète à la page 7

Élections 2025

Résumé de l'élection et
mot du président

P. 3

Administration

Avancement des travaux
du service de garde en
milieu communautaire

P. 5

Urgence 24/7 au CLSC de Pohénégamook

Un message du
comité MDSMU24/7

P.10



Consultez **Le Maillon**
en version électronique sur
www.pohenegamook.net

Suivez-nous sur
FACEBOOK

www.pohenegamook.net



Nous avons terminé de graveler et de recharger le rang de l'Érablière et une partie du rang de l'Église, ce qui n'avait pas été fait depuis plus de 30 ans ; fossés, traverses de chemin et l'élagage d'une partie de la traverse du rang 8 au rang 10. Vous pouvez constater une belle amélioration, et ce pour plusieurs années! Félicitations à l'équipe des travaux publics! Beau travail!

Je souhaite remercier l'équipe qui entretient nos espaces verts et nos parcs, pour leur travail exceptionnel afin de garder notre ville, belle et accueillante. C'est toujours très apprécié et remarqué par nos visiteurs et nos résidents.

Bientôt l'hiver et le froid cogneront à nos portes, la neige va recouvrir le sol et nos routes à l'occasion. Soyez prudents et ajustez votre conduite aux conditions hivernales. Mieux vaut être 10 minutes en retard que de ne pas arriver du tout!

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les personnes qui travaillent dans l'ombre, que l'on ne voit pas, mais qui sont essentielles au bon fonctionnement de la Ville. Que ce soit à la direction générale, à l'administration (trésorerie, taxation, facturation, réception), au greffe, au développement économique et tourisme, à l'inspection, aux communications, aux archives, à l'entretien ménager ainsi qu'aux travaux publics, nous pouvons compter sur des gens qui ont à cœur leur Ville et qui y contribuent. Aussi, un grand merci à nos pompiers qui, jour et nuit, veillent à nous protéger!

Merci de votre confiance et de votre soutien, vous avez été nombreux à me témoigner des bons mots pour ma réélection. Je vous en remercie et je vais tout faire pour être à la hauteur de la tâche que vous m'avez confiée. C'est une grande fierté et un grand honneur pour moi de représenter les gens de Pohénégamook en tant que maire.

Merci à vous!

Benoît Morin

Bonjour tout le monde!

Beaucoup de choses se sont passées depuis septembre. Tout d'abord, je tiens à féliciter monsieur Stéphane Larochelle pour sa réélection comme conseiller ainsi que messieurs Raymond Morin et Samuel Bérubé-Levasseur en remplacement de madame Clermonde Lévesque et monsieur Gilles Pelletier. Je tiens à remercier aussi messieurs Gabriel Thibert, Serge Morin et Simon Bolduc pour leur participation comme candidats à cette élection.

Félicitation à madame Chantal Briand, madame Marie-Pier Côté, monsieur Daniel Blier qui ont été élu(es) par acclamation. Merci à Clermonde et Gilles pour leur engagement et leur disponibilité!

Maintenant que les élections sont terminées, nous allons pouvoir continuer notre travail et nous attaquer au budget et aux différents dossiers qui sont en cours ou sur le point d'être réglés.



RÉSUMÉ DE L'ÉLECTION MUNICIPALE ET PRÉSENTATION DES ÉLUS

La Ville de Pohénégamook a tenu son élection municipale le 2 novembre dernier. Cette consultation électorale a permis de renouveler ou confirmer les élu(es) à la mairie et au conseil municipal pour un mandat de quatre ans. Le taux de participation a été de 38.5% selon Élections Québec.

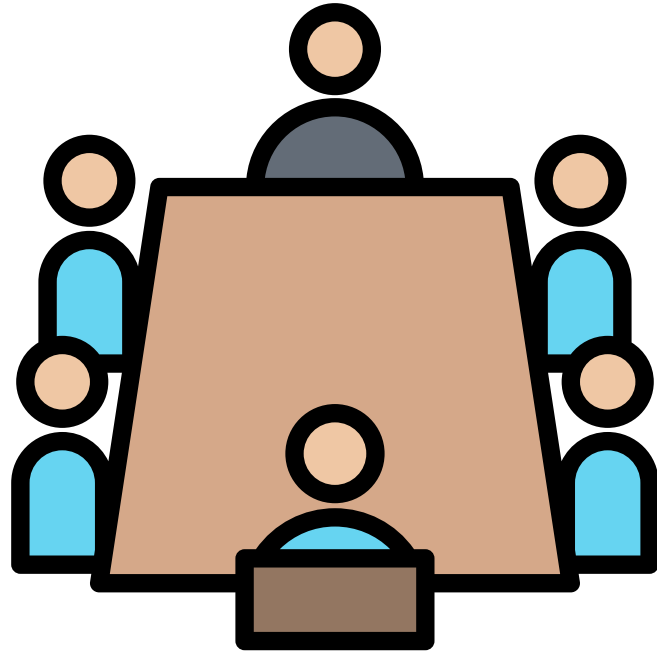


Voici les membres élus pour le mandat 2025-2029 :

- Maire : Benoît Morin (élu par acclamation)

Conseillers municipaux :

- Siègne no 1 (Saint-Éleuthère) : Raymond Morin (élu)
- Siègne no 2 (Saint-Éleuthère) : Samuel Levasseur-Bérubé (élu)
- Siègne no 3 (Estcourt) : Daniel Blier (élu par acclamation)
- Siègne no 4 (Estcourt) : Chantal Briand (élue par acclamation)
- Siègne no 5 (Sully) : Stéphane Larochelle (élu)
- Siègne no 6 (Sully) : Marie-Pier Côté (élue par acclamation)



MOT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Au terme de cette élection, je tiens à remercier l'ensemble des participantes et participants pour leur implication et leur sens civique.

Le déroulement du scrutin s'est effectué dans le respect des règles, de la transparence et de la sérénité, ce qui témoigne de la maturité démocratique de notre communauté.

Merci également aux membres du bureau de vote et aux personnes qui ont aidé au bon déroulement du scrutin.

Je félicite les candidats élus et leur souhaite une bonne réussite dans leur mission.

Merci encore à chacun pour leur sérieux et leur implication.

Le président d'élection,
Marc Leblanc



CALENDRIER 2026

Séances ordinaires du conseil municipal

- **Lundi, 12 janvier**
- **Lundi, 2 février**
- **Lundi, 2 mars**
- **Mardi, 7 avril**
- **Lundi, 4 mai**
- **Lundi 1er juin**
- **Lundi, 13 juillet**
- **Lundi, 10 août**
- **Mardi, 8 septembre**
- **Lundi, 5 octobre**
- **Lundi, 2 novembre**
- **Lundi, 7 décembre**





OCTROI DE CONTRATS

Au cours de l'automne, la Ville a procédé à l'octroi d'un contrat à l'entreprise Kamco Construction inc. pour le réaménagement et la mise aux normes de l'hôtel de ville. Les travaux vont bon train et continueront ainsi pour encore quelques semaines. Rappelons qu'un appel d'offres avait été lancé plus tôt dans l'été à cet effet.

Deux autres contrats ont été octroyés : le premier afin d'assurer l'entretien ménager des bâtiments municipaux, soit le Centre culturel et le Centre communautaire, et le deuxième afin de procéder à la location d'un camion-benne au besoin.



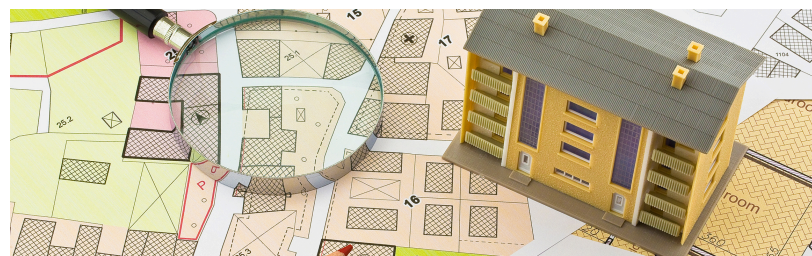
DEMANDE DE MAINTIEN DES SERVICES D'HYDRO-QUÉBEC

Considérant la grande récurrence de pannes électriques sur le territoire de la Ville au cours des derniers mois et les impacts majeurs que ces pannes peuvent avoir pour les institutions, les commerces et les citoyens, le Conseil a adopté une résolution afin de demander à Hydro-Québec de s'assurer de maintenir une alimentation électrique constante sur le territoire. Des démarches ont d'ailleurs été entreprises par Hydro-Québec dans les dernières semaines à cet effet.



RÈGLEMENTS

Deux projets de règlement ont récemment été déposés. Le projet de règlement numéro P.-518 vient apporter des modifications au Règlement de construction, afin de se conformer aux normes gouvernementales concernant les avertisseurs de sécurité incendie. Le projet de règlement numéro P.-519, quant à lui, vient modifier le règlement de zonage P.-413 afin d'harmoniser certaines zones. Une séance de consultation publique afin d'expliquer ces deux projets a d'ailleurs eu lieu le mardi, 25 novembre 2025, au Centre communautaire Lionel-Charest. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter la version complète de ces projets de règlement via le site Internet de la ville.



MOTIONS DE FÉLICITATIONS

Lors de la séance d'octobre, la Ville a adopté une motion de félicitations soulignant la participation des pompiers et de la duchesse du service de sécurité incendie de Pohénégamook au Tournoi de l'APEQ. Une seconde motion de félicitations a également été adoptée, afin de souligner le travail des équipes de baseball Les Braves du Témiscouata 11UB, 13 UA et UB, pour leurs réussites et leurs performances exemplaires tout au long de leurs saisons respectives.



Horaires des Fêtes de l'hôtel de ville

L'hôtel de ville fermera le 19 décembre à 12h. Nous serons de retour pour vous servir le 5 janvier 2026 à compter de 8h30.

Tous les employés municipaux vous souhaitent un joyeux temps des Fêtes.



APPUI À LA PETITE BOUFFE DES FRONTIÈRES

La Ville a donné son appui à l'organisme La Petite Bouffe des Frontières dans le cadre d'une demande d'aide financière en vue de rénover les locaux qu'il occupe au Centre communautaire Lionel-Charest, et ainsi permettre l'amélioration des cuisines collectives.

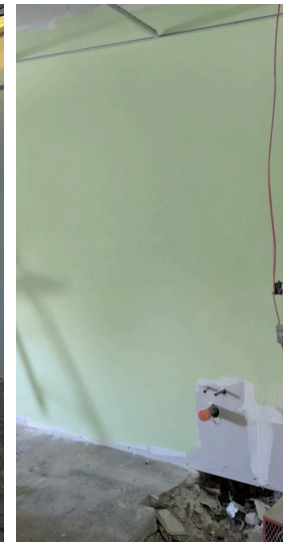
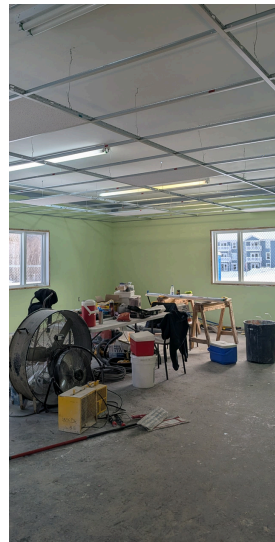
AVANCEMENT DES TRAVAUX DU SERVICE DE GARDE EN MILIEU COMMUNAUTAIRE

À la suite de la Grande semaine des tout-petits, la Ville souhaite vous informer de l'avancement des travaux entourant la mise en place du futur service de garde en milieu communautaire. Ce projet, qui répond à un besoin important pour les familles de notre communauté, progresse de façon soutenue. Déjà plusieurs éléments concrets prennent forme, pour une ouverture prévue au cours des prochaines semaines.

Nous sommes heureux de partager avec vous ces développements et réaffirmons notre souhait de continuer à travailler à offrir un environnement accueillant et sécuritaire pour les tout-petits et leurs familles.

PROCLAMATION DE LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

La Ville a proclamé la semaine du 17 au 23 novembre 2025 comme étant la Grande semaine des tout-petits. À cet effet, monsieur Simon Grenier, directeur général, a procédé au lever du drapeau officiel en compagnie de madame Alexandra Cyr de l'organisme Acti-Familles ainsi qu'avec des employés municipaux. Rappelons que cette semaine a pour but de sensibiliser la population aux démarches pouvant être prises pour le bien-être des tout-petits afin de leur permettre de jouir de conditions de vie leur permettant de développer leur plein potentiel.





TRAVAUX DANS LES FOSSÉS

Des travaux de réfection des fossés ont été complétés dernièrement, ce qui facilitera l'écoulement de l'eau de nos infrastructures routières.

Aussi, des travaux de débroussaillage ont été réalisés dans les dernières semaines afin d'enlever les branches dans les fossés.



ÉLAGAGE D'ARBRES

Afin de sécuriser nos routes, la Ville a procédé à des travaux d'élagage récemment. Les charges de neige et de glace peuvent casser des branches ou des arbres et pouvant mettre ainsi en danger les usagers de la route.



PRÉVENTION DU GEL DES CONDUITES D'EAU

Les périodes de grand froid peuvent entraîner le gel des conduites d'eau. Voici quelques conseils pour diminuer les risques que cela se produise :

- Conservez autant que possible une couche de neige au-dessus de votre entrée de service, ce qui aide à empêcher le sol de geler en profondeur.
- Si votre conduite d'eau est équipée de fils chauffants, vérifiez régulièrement que le système fonctionne correctement.
- En cas d'absence, demandez à un proche ou à un voisin de vous avertir si des dommages liés au gel d'une conduite surviennent.

Par ailleurs, veuillez noter que la Ville n'impose aucuns frais pour rétablir la situation lors d'un premier incident. Toutefois, des frais pourront être appliqués en cas de récurrence, selon le type d'intervention requis par le personnel sur place et la méthode utilisée pour résoudre le problème (eau chaude ou électricité).



OPÉRATION DE DÉNEIGEMENT SUR LE TERRITOIRE

La Ville souhaite rappeler qu'elle collabore étroitement avec ses contracteurs afin d'offrir à la population le meilleur service possible durant la saison hivernale, et ainsi assurer la sécurité du réseau routier. Elle invite néanmoins les citoyens à faire preuve de compréhension lors de fortes chutes de neige ou d'épisodes de pluie verglaçante.

De plus, l'administration municipale tient à informer la population que l'entretien et le déneigement des rues sont réalisés selon un plan d'intervention qui tient compte de la géomorphologie du secteur, de la présence d'établissements divers ainsi que du volume de circulation. L'épandage d'abrasifs sur les routes et chemins est également effectué en fonction d'un ordre de priorité, afin d'offrir une réponse rapide et efficace au plus grand nombre de citoyens et de visiteurs. Merci, et bon hiver à tous!



RAPPEL
Stationnement interdit
dans les rues
entre 23 h et 7 h
du 15 novembre au 15 avril
inclusivement

REMORQUAGE
À VOS FRAIS



DISPOSITION DE LA NEIGE

La Ville vous rappelle qu'il est interdit de déposer ou de souffler la neige sur l'emprise de la voie publique, sur les terrains municipaux ou dans les cours d'eau.

De plus, la neige provenant de propriétés privées ne doit pas être déplacée de l'autre côté de la rue. Tout propriétaire qui mandate une entreprise pour déneiger son terrain demeure responsable des infractions pouvant être commises. Nous vous invitons à respecter ces règles afin d'éviter toute amende et vous remercions de votre habituelle collaboration.



DÉNEIGEMENT ET OBJETS ENCOMBRANTS

Un petit rappel concernant les périodes de déneigement : de nombreux objets se retrouvent souvent en bordure des rues : bacs à ordures, bacs de récupération, voitures, traîneaux, etc., ce qui complique considérablement le travail des équipes de déneigement. Nous demandons donc aux citoyens de placer leurs bacs à ordures et de récupération près de l'entrée de leur propriété. Quant aux autres objets, veuillez les ranger à une bonne distance de la rue.

Merci à tous !

Station de lavage

SAISON 2025

Après un printemps plutôt pluvieux, nous avons été gâtés par un été ensoleillé et plusieurs journées de canicule. Nous avons eu la chance de profiter de notre magnifique lac pour nous rafraîchir!

Voici quelques statistiques de cette 3^{ième} saison d'opération de la station de lavage:

- 470 embarcations enregistrées (312 motorisées et 158 non-motorisées)
- 2239 nettoyages d'embarcations entre le 10 mai et le 28 septembre 2025
- 4480 ouvertures des barrières (entrées et sorties)

Cette année, nous avons observé une nette diminution du nombre d'enregistrement au niveau des embarcations non motorisées. Nous désirons rappeler aux plaisanciers que les embarcations non motorisées à coque rigide doivent obligatoirement être enregistrées et nettoyées à la station de lavage. Quant à elles, les

embarcations non motorisées gonflables n'ont pas besoin d'être enregistrées, mais elles doivent quand même être lavées dans l'eau la plus chaude possible et séchées complètement avant de fréquenter un nouveau plan d'eau.

Nous profitons aussi de cette publication pour souligner le travail effectué par nos deux préposés, Pierre-Yves Sirois et Étienne Michaud. Leur présence est essentielle au maintien de cette richesse collective qu'est un lac en santé.

Pour terminer, nous remercions toutes les personnes qui collaborent à nos efforts de protection de nos plans d'eau.





TROUSSE D'URGENCE 72 HEURES

Il est du devoir de chaque citoyen de disposer d'une trousse d'urgence à la maison. Elle doit contenir suffisamment d'articles pour permettre à votre famille de subsister pendant les trois (3) premiers jours d'un sinistre.

Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez annuellement son contenu. Remplacez au besoin les piles et les réserves d'eau.

Les 7 articles essentiels à avoir dans la trousse d'urgence :

- **Eau potable** - deux litres par personne par jour, pour au moins 3 jours;
- **Nourriture non périssable** - provisions pour au moins 3 jours;
- **Ouvre-boîte manuel;**
- **Radio à piles** - piles de rechange;
- **Lampe frontale ou de poche** - piles de rechange ou lampe à manivelle;
- **Briquet ou allumettes et chandelles;**
- **Trousse de premiers soins** - antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.



LE PLUS BEAU CADEAU DE NOËL : LA PRUDENCE!

Le sapin de Noël est magnifique. Les lumières, les décorations, tout pour retomber en enfance. Si vous tenez absolument au sapin naturel, il faut toujours garder son pied humide. Ajoutez de l'eau tous les jours. Un sapin naturel peut prendre feu rapidement au simple contact des lumières féériques qui l'ornent, car elles dégagent aussi de la chaleur. D'ailleurs, les lumières que vous avez achetées la semaine dernière sont-elles de faible puissance et conçues spécifiquement pour l'intérieur?

Ne laissez jamais le sapin allumé lorsque vous quittez la maison et éteignez-le toujours avant d'aller au lit! Sitôt les fêtes terminées, dégarnissez votre sapin naturel le plus vite possible et sortez-le dehors! Et pourquoi ne pas dormir plus tranquille en vous procurant un arbre artificiel?

Maintenant, observez le branchement de l'arbre. On constate souvent que les prises de courant subissent une surcharge lorsqu'on y branche des éléments supplémentaires dans le temps des fêtes comme le sapin, les décorations, etc. Il est toujours bon d'avoir une barre d'alimentation sécuritaire et laissée bien en vue. Débarrassez-vous de la vieille rallonge qu'on fait courir sous le tapis! (source : Ministère de la Sécurité publique).

Votre Service de Sécurité Incendie vous souhaite de très joyeuses Fêtes.



NUMÉRO CIVIQUE

Pour la période hivernale, plusieurs personnes installent des abris pour leur entrée de maison dans le but de les protéger des intempéries. N'oubliez pas que les services d'urgence doivent voir votre numéro civique pour répondre aux urgences qui peuvent survenir. Alors, pensez qu'il faut voir celui-ci en tout temps de la route.





HOMMAGE AUX POMPIERS

Le 11 octobre dernier, la Ville de Pohénégamook tenait une cérémonie officielle afin de rendre hommage aux membres de son service de sécurité incendie pour leur engagement exceptionnel. Lors de cette journée empreinte d'émotion et de fierté, une trentaine de pompiers, tant des vétérans que des membres actifs, ont reçu une médaille honorifique soulignant 20, 30, voire plus de 40 années de service dévoué à la communauté.



Toutes les photos prises lors de cet événement sont accessibles sur le site Internet de la Ville :

pohenegamook.net/page/ceremonie-de-remise-de-medailles

Crédit photo : Marie-Josée Dubé



MOT DE REMERCIEMENT

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers les pompiers de Pohénégamook. Nous savons tous que c'est un métier à haut risque, exigeant courage, dévouement et sacrifice, surtout lorsqu'on a une famille à protéger. Vous êtes les gardiens de notre sécurité, toujours prêts à intervenir, souvent au péril de votre propre vie.

J'espère de tout cœur pouvoir continuer à travailler en étroite collaboration avec chacun d'entre vous, dans le respect, la confiance et la reconnaissance de votre rôle.

Votre engagement est une source d'inspiration et de fierté pour notre communauté. Grâce à vous, Pohénégamook est une ville plus forte, plus solidaire et plus sécuritaire.

Merci pour tout ce que vous faites!

*Chantal Briand, conseillère et responsable
du dossier Service Sécurité Incendie*



Urgence 24/7 au CLSC de Pohénégamook

UN MESSAGE DE LA PART DU COMITÉ MDSMU24/7

LA SAUVEGARDE DE NOTRE URGENCE EST LOIN D'ÊTRE ASSURÉE

Le communiqué de presse émis le 20 novembre dernier par le CISSS du Bas-Saint-Laurent, bien qu'il fasse le point sur le maintien actuel des installations, ne mentionne aucune garantie ferme et définitive quant au maintien de notre service d'urgence dans sa forme actuelle 24/7. Le CISSS affirme que l'offre de soins sera disponible « en tout temps », mais ne confirme aucunement que les services médicaux d'urgence 24/7 de notre CLSC vont être maintenus dans le futur. Au contraire, l'affirmation du Dr Carvalho selon laquelle « le statu quo n'est plus une option » et l'annonce qu'un nouveau modèle de soins sera déployé dans un avenir rapproché, démontre très bien que la volonté du CISSS, est d'offrir des soins et des services de santé sous un modèle où LES SERVICES D'URGENCE 24/7 RISQUENT DE DISPARAÎTRE.

Sachez que le comité MDSMU24/7 n'a pas l'intention de relâcher la pression et qu'il va poursuivre sans délai et avec détermination des actions de sensibilisation et de mobilisation visant à obtenir, de manière non équivoque et attestée par écrit, le maintien inconditionnel et permanent d'un service d'urgence complet 24/7 à Pohénégamook. Ce service est essentiel pour assurer la santé et la sécurité de toute la population du Transcontinental et des environs.

Votre comité pour le maintien des services médicaux d'urgence 24/7 (MDSMU24/7)

« PLUS QUE JAMAIS, NOUS DEVONS RESTER MOBILISÉS! »



Développement

CONTRIBUTION À LA JEUNESSE LOCALE

La Ville de Pohénégamook est heureuse de contribuer à la jeunesse locale en étant partenaire du Carrefour Jeunesse Emploi du Témiscouata (CJET), qui a pour mission d'offrir des services de qualité et d'organiser des activités visant l'amélioration des conditions de vie générales des jeunes adultes de 16 à 35 ans, de promouvoir et de sensibiliser la collectivité aux problèmes des jeunes liés à l'emploi, de susciter l'implication des jeunes dans le milieu afin de les valoriser et de contribuer à leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle.

Une bourse de 750\$ a ainsi été remise à madame Véronique Bolduc le 13 novembre dernier par le CJET, celle-ci étant originaire de Beloeil et désormais installée depuis peu à Pohénégamook. Détentrice de solides formations en acériculture et en foresterie, Mme Bolduc travaille actuellement en tant qu'enseignante au Centre de formation en acériculture, localisé dans le quartier Sully.

Au nom du conseil municipal et du personnel administratif, nous lui souhaitons la meilleure des bienvenues chez nous!



Photo : Remise de la bourse « Bienvenue » à madame Véronique Bolduc, par M. Simon Grenier, directeur général de la Ville de Pohénégamook



FÊTE DE NOËL D'ACTI-FAMILLES

7
DÉCEMBRE



Programmation

- Cadeaux du Père-Noël (inscription sur le Messenger d'Acti-familles)



- Photos de familles



- Artisans



- Comptoir à boissons chaudes de la Ville et collation sucrée



- Musique



10H À 13H

607, rue
Principale



Loisirs et culture

OKTOBOOFEST DE POHÉNÉGAMOOK

Nous venons de terminer notre premier événement OKTOBOOFEST de Pohénégamook. Malgré la pluie, nous avons passé un beau weekend en votre compagnie et nous avons reçu plusieurs beaux commentaires. En tout, c'est plus de 300 personnes qui ont participé à nos activités et 120 h consacrées à la décoration.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui sont venus nous aider durant la fin de semaine, incluant nos deux (2) organismes partenaires, qui ont travaillé extrêmement fort au courant des semaines précédentes : La Maison des jeunes PIRANA et la Fabrique Marie-Médiatrice d'Estcourt. Merci également à nos commanditaires, sans qui il serait impossible de tenir un événement comme celui-ci.

On se voit en 2026 ???

Le comité de l'Oktoboofest

Crédit photo : Nottaway Desjardins



OUVERTURE DES PATINOIRES

L'hiver approche à grands pas et nous en sommes déjà à planifier l'ouverture des patinoires, prévue pour la mi-décembre, selon les conditions météo offertes par dame Nature.

Nos patinoires sont des lieux de rencontre où petits et grands peuvent venir se dégourdir, patiner, jouer au hockey libre et profiter pleinement de la saison froide.

Encore cette année, la Ville collabore avec la MRC de Témiscouata dans le cadre du projet *Circonflexe* qui offre la possibilité d'emprunter gratuitement des patins et des casques à celles et ceux qui n'en possèdent pas.

Restez à l'affut! L'horaire détaillé sera bientôt publié sur la page Facebook de Loisirs Pohénégamook ainsi que sur notre site Internet.

Nous avons hâte de vous voir chausser vos patins et de partager avec vous une nouvelle saison sur glace!





La Guignolée



COLLECTE
DÈS 9 H



6
DÉC

DU TRANSCONTINENTAL

Faites une différence!



LA PETITE BOUFFE EN BREF

Depuis 2017, La Petite Bouffe des Frontières soutient les familles de Saint-Athanase, Pohénégamook, Rivière-Bleue et Saint-Marc-du-Lac-Long qui traversent une période de précarité alimentaire.

Ces services sont là pour répondre à des besoins bien réels, avec respect et discrétion. Pour en savoir plus ou vous inscrire, contactez La Petite Bouffe des Frontières au 418 893-2626

La Petite Bouffe des Frontières : un service essentiel pour les familles d'ici



L'organisme propose plusieurs services concrets :

- Cuisines collectives : organisées deux fois par mois, elles permettent aux familles participantes de cuisiner des repas économiques et nutritifs (inscription obligatoire au 418 893-2626) ;
- Épicerie solidaire : accessible à la Braderie chez Acti-Familles, cette initiative offre des produits d'épicerie à 50% de rabais sur le prix coûtant, pour aider à alléger le budget alimentaire ;
- Dépannage alimentaire d'urgence : en dernier recours , un soutien ponctuel peut être offert, selon certaines conditions .





ACTIVITÉS HIVERNALES AU GOLF DU TRANSCONTINENTAL

La Coopérative du Golf du Transcontinental est ravie de vous offrir encore cette année des sentiers de raquettes et de ski de fond. Les cartes d'accès pour la saison hivernale 2026 seront bientôt disponibles.



Grâce à notre partenariat avec l'organisme *Circonflexe* prêt-pour-bouger, nous sommes en mesure de prêter gratuitement des équipements de ski de fond et de raquettes pour toute la famille. Seul le droit d'accès aux pistes est requis.



Pour obtenir les dernières informations sur la date de début de saison, les heures d'ouverture et les tarifs, surveillez régulièrement notre page Facebook ainsi que notre site Web.

Facebook : Club de golf Transcontinental

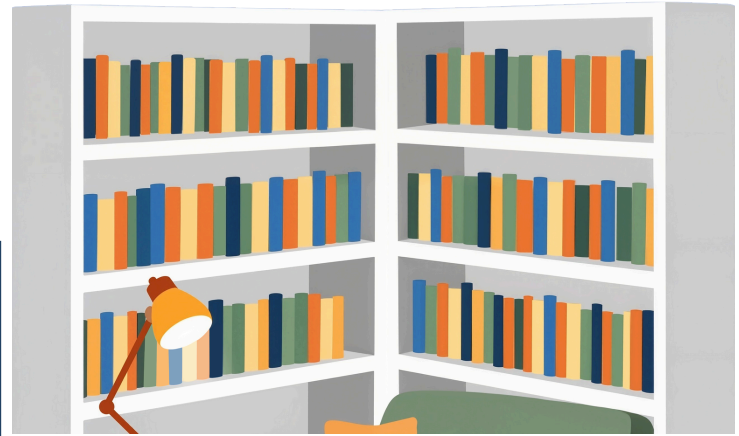


www.golftranscontinental.com/activiteshivernales



En plus des activités extérieures, d'autres événements sont à venir.





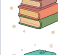

RESTEZ À L'AFFÛT!











BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE POHÉNÉGAMOOK

Au cours des derniers mois, la bibliothèque municipale a acquis plusieurs nouveaux volumes !

Romans jeunesse

-  *Héros du Mont Dragon (tome 6)* de Louis Patalano
-  *Mila, gardienne de licorne (tome 1)* de Marie Potvin
-  *Carlos le rebelle* de Aaron Blabey
-  *Bazou aime voyager* de Richard Petit
-  *Trucs de peur (tome 1)* de Alexandra Larochelle
-  Quatre (4) nouveaux volumes sur les aventures de *Stitch* de Disney

Romans adulte

-  *Le code Labeaume* de Karine Gagnon
-  *L'héritage d'Alexandra (tome 3)* de Soraya Lane
-  *S'il suffisait d'un automne* de Catherine Bourgault
-  *Tout le bleu du ciel* de Mélissa Dacosta
-  *Guide de l'auto 2026*
-  *Les héritiers de la Calder Wood (tome 3)* de Marylène Pion
-  *Tenebrae* de David Lagercrantz
-  *Le cercle des jours* de Ken Follet

Horaire de la bibliothèque :

Mardi : 18h30 à 20h

Mercredi : 12h30 à 14h

Prendre note que pendant les Fêtes, la bibliothèque sera fermée du 18 décembre 2025 au 5 janvier 2026 inclusivement. Venez faire le plein de lecture avant le congé! Joyeuses Fêtes!

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque

Service Canada

Dates de la venue de Service Canada à l'hôtel de ville :

- 11 décembre 2025
- 8 janvier 2025

De 9 h à 12 h et
13 h à 15h30



Babillard communautaire

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS AUX HABITATIONS ST-VALLIER

Vous avez un peu de temps à consacrer pour rendre des gens heureux ? Nous vous invitons à venir passer une heure ou deux par semaine ou par mois avec les résidents des Habitations St-Vallier, pour animer une activité qui égayera leur quotidien. Que ce soit pour partager un passe-temps ou un talent, pour leur faire découvrir un pays que vous avez visité, leur parler d'un sujet qui vous passionne particulièrement, ce serait avec un immense plaisir que nous vous accueillerons comme bénévole à la résidence.



Cela vous intéresse et vous souhaiteriez en discuter? Nous vous invitons à contacter madame Marie-Claude Ouellet, gestionnaire par intérim au 418-894-7485.



DES IDÉES-CADEAUX PARFAITES POUR LE TEMPS DES FÊTES.

Psst! Pour celles et ceux qui ne savent pas, le Verger confectionne plusieurs petits pots (condiments et douceurs). Voilà des idées-cadeaux de notre terroir à l'approche du Temps des Fêtes! Visitez la boutique en ligne pour découvrir l'offre de produits et commander. Vous pourrez ensuite récupérer vos achats à nos locaux.



<https://www.vergerpatrimonialdutemiscouata.com>

ALLER AUX POMMES... À POHÉNÉGAMOOK !

Le 11 octobre dernier, le Verger patrimonial du Témiscouata a clôturé une saison des pommes remarquable, marquée à la fois par une production abondante et un fort achalandage.

Situé en face de l'école secondaire du Transcontinental, dans le quartier Sully, le verger a accueilli près de 2 000 visiteurs venus s'approvisionner en pommes fraîches. Parmi eux, des citoyens de Pohénégamook, des familles du Témiscouata, des visiteurs d'autres régions ainsi que de nombreux Néo-Brunswickois ont découvert cet attrait agrotouristique unique.

L'équipe du Verger se réjouit de constater un engouement croissant pour cette activité automnale, qui tend à devenir incontournable à Pohénégamook. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette magnifique saison. Votre présence contribue à la vitalité de notre milieu tout en valorisant notre patrimoine agroalimentaire local.

Au plaisir de vous retrouver l'an prochain !





Babillard communautaire

LES JOURNÉES DE LA CULTURE 2025

« Imagine une histoire »

Le 28 septembre dernier, c'était sous le thème national : La Culture fait du bien, que s'est réuni un groupe de personnes désireuses de faire l'exercice de composer un texte littéraire collectif autour de la murale « Ode à ma ville », signée il y a 20 ans par l'artiste Gizèle Gaboury. Sous un air festif automnal, une poésie collective en est ressortie.



Pohénégamook en murale

*Au début était le lac
Les montagnes, la forêt, le vent.
C'était l'abri, le refuge,
Le soutien à la vie animale et humaine.*

*De même les hommes
Bénéficient des ressources foisonnantes
Du couvert forestier.*

*D'abord les poissons ondulants
Taquinent la patience du pêcheur
méditatif,
Absorbé dans ses rêveries.*

*Inspirés, les humains savent puiser
Le plaisir de la Nature
Dans l'action et la contemplation.*

*Ils savent aussi cultiver
Et mettre en valeur
Sa richesse, sa beauté, ses couleurs
Et la diversité de sa flore abondante.*

*Dans la forêt,
Un chevreuil curieux tend l'oreille...
Les montagnes lui procurent
L'environnement propice au ravage.*

*Auteur (es) : Monique Laurence, Angèle
Rodrigue, Rosemonde Gaboury-Salvail,
Jean-Pierre Bard et Gizèle Gaboury*



LA FAMILLE LEBLANC |
PRENDRAIS-JE MON TEMPS...

 28 novembre 2025

 20 h

CENTRE CULTUREL LÉOPOLD-PLANTE

Pour informations
et réservations :

www.les4scenes.com

Par téléphone :
418 853-2332, poste 4685



VENT DU NORD | VOISINAGE

 12 décembre 2025

 20 h



POHÉNÉGAMOOK
50 ANS DE LÉGENDE
1973 À 2023

Baisse de prix!
30\$

En vente
à l'hôtel
de ville

Le Maillon

Prochaine date de tombée
pour la remise d'articles :

25 janvier 2025

adjdirection@pohenegamook.net

Pour nous joindre :

1309, rue Principale

Pohénégamook (Qc) G0L 1J0

Tél.: 418 863-7722

Urgence : 418 894-1448

